

AUDIT ALÉATOIRE DE LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC : BEAUHARNOIS ENTHOUSIASTE DE LA DÉMARCHE

Beauharnois, le 28 septembre 2023 – La Commission municipale du Québec annonçait mardi qu'elle réalisera prochainement un audit de performance sur l'approvisionnement en eau potable. Trois municipalités seront auditées, soit Beauharnois et les villes de Mont-Laurier et de Sainte-Adèle (Laurentides).

Les municipalités visées par l'audit sont choisies de manière aléatoire. Cet audit vise à s'assurer que les municipalités auditées planifient et gèrent de manière efficiente l'approvisionnement en eau potable et qu'elles mettent en place des mesures efficaces pour l'économiser. Le résultat de cet audit est par la suite partagé aux autres municipalités, permettant d'avoir des faits concrets sur lesquels prendre exemple et/ou obtenir des commentaires pour améliorer les pratiques mises en place.

La Commission vise, par ses travaux d'audit, à susciter des changements durables et positifs dans le fonctionnement et la performance des municipalités et des organismes municipaux, et ce, au bénéfice des citoyens. Il importe de préciser que les travaux effectués par la Vice-présidence à la vérification ne constituent pas une enquête, ni une tutelle, une administration provisoire, une médiation ou un accompagnement. Ces deux rapports présentent les constatations qui se dégagent de ces missions d'audit ainsi que les recommandations appropriées dans les circonstances. Chaque année, la Vice-présidence à la vérification effectue une reddition de comptes de l'adhésion aux recommandations des municipalités auditées.

INVESTISSEMENTS MAJEURS PRÉVUS

Beauharnois voit cet audit de manière positive. « Nous connaissons déjà les enjeux auxquels fait face la Ville. Le conseil a d'ailleurs adopté dans les derniers jours un Programme triennal d'immobilisations (PTI) dévoilant des millions en investissements dans les infrastructures du territoire. Nous sommes confiants que les résultats de cet audit concorderont avec les mesures que nous sommes déjà en train de mettre en place et qui seront déployées dans les prochains mois et années. », mentionne Alain Dubuc, maire de Beauharnois.

La Ville ose même s'avancer de manière confiante à inviter la CMQ à revenir produire un second audit dans 5 ans, étant certaine que les travaux amorcés et à venir auront porté fruit et que les résultantes de la recherche prouveront une gestion de l'approvisionnement en eau nettement améliorée.

L'APPROVISIONNEMENT EN EAU : LE DÉFI DE TOUTES LES MUNICIPALITÉS

Fournir de l'eau potable nécessite notamment la construction et l'entretien d'infrastructures substantielles. Pour les municipalités, l'approvisionnement durable en eau nécessite de connaître la capacité et la vulnérabilité de sa source pour en protéger la pérennité. Maintenir la qualité et la quantité d'eau pour les usagers demande aussi une expertise particulière et entraîne des coûts de fonctionnement

significatifs. Les coûts et la qualité du service sont influencés par les quantités d'eau consommées par les différents utilisateurs, d'où l'importance d'en assurer la supervision et l'encadrement.

Pour en savoir plus sur les différents changements à venir sur la réglementation de l'utilisation d'eau potable sur le territoire ou les prochains projets majeurs à venir sur le territoire à ce sujet, les citoyens sont invités à suivre la page Facebook de la Ville ou la page concernant la gestion de l'eau sur le site Internet, disponible au www.ville.beauharnois.qc.ca/gestion-de-l'eau, qui sera mise à jour prochainement.

----- 30 -----

Source :

SERVICE DES COMMUNICATIONS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Ville de Beauharnois

450 429-3546, poste 228

communications@ville.beauharnois.qc.ca